

LE POINT
DE VUE

de **Jean-François Collin**
et **Christian Sautter**

Les choix énergétiques aventureux du gouvernement

Le président de la République a placé son second mandat sous le signe de la planification écologique. Mais au mépris de la loi qu'il a promulguée le 8 novembre 2019 fixant une procédure précise de planification, il décide seul de la politique énergétique. Il a ainsi annoncé, dans un discours prononcé à Belfort le 10 février 2022, que la France allait relancer la production d'électricité d'origine nucléaire en construisant six réacteurs de type EPR, chiffre porté ensuite à quatorze.

La Commission nationale du débat public (CNDP) a tenté d'organiser un débat public sur l'opportunité de construire les deux premiers EPR à Penly, entre octobre 2022 et février 2023. Mais l'exécutif fit voter par le Sénat, dès janvier 2023, un texte permettant d'accélérer la construction de réacteurs nucléaires en affranchissant EDF de nombreuses règles du Code de l'environnement et de l'urbanisme. Le Sénat alla au-delà du texte du gouvernement en supprimant le plafond de 50 % de la production d'électricité d'origine nucléaire, fixé par la loi énergie climat de 2015. L'Assemblée nationale suivit le Sénat. Le débat sur les EPR de Penly tourna court, une grande partie des participants considérant à juste titre qu'il n'y avait plus à débattre puisque les décisions étaient prises.

Aucune des étapes de la planification énergétique prévues par la loi de 2019 n'a été respectée. Au lieu de cela, le gouvernement a transmis au Conseil économique social et environnemental (CESE) et

au Conseil national de la transition énergétique (CNTE), au mois de janvier 2024, un nouveau projet de loi portant essentiellement sur la relance de la production d'électricité d'origine nucléaire et la régulation du marché de l'électricité. Le CESE a rendu public un avis très critique, qui n'empêche nullement l'exécutif de continuer sur la même ligne.

Le volontarisme politique est justifié s'il s'appuie sur une vision stratégique concertée et une évaluation sérieuse des risques au regard des résultats promis.

La priorité donnée au nucléaire pose pourtant de nombreuses questions auxquelles le gouvernement devrait répondre avant d'aller plus loin. En 2022, plus de la moitié des réacteurs français ont été arrêtés pendant des durées plus ou moins longues en raison de leurs défaillances techniques et EDF a dû acheter de l'électricité très chère au reste de l'Europe. Le pays n'a traversé l'hiver que grâce aux efforts de sobriété des Français et à des températures clémentes. Le « bouclier tarifaire » a coûté une quarantaine de milliards d'euros que les Français n'ont pas payés en 2023 mais qu'ils devront payer ensuite.

La construction d'un réacteur EPR en Finlande, à Olkiluoto a été si longue et

difficile qu'elle a entraîné la liquidation d'Areva. Celle de l'EPR de Flamanville 3 a été décrite comme une catastrophe industrielle par un rapport de Jean-Martin Foltz et par la Cour des comptes. Il ne fonctionne toujours pas dix-huit ans après la décision de sa construction.

La construction de deux EPR à Hinkley Point, au Royaume-Uni, ne se déroule pas mieux. EDF vient d'annoncer qu'ils ne seront sans doute pas connectés au réseau britannique avant 2031 alors qu'ils devraient l'être en 2017. Le coût du projet estimé à 18 milliards de livres en 2016 serait maintenant de 35 à 40 milliards de livres.

Comment croire dans ces conditions à l'évaluation présentée par EDF du coût de construction en France de 6 réacteurs EPR2 pour 52 milliards d'euros ? Le volontarisme politique est justifié s'il s'appuie sur une vision stratégique concertée et une évaluation sérieuse des risques au regard des résultats promis.

Mais le gouvernement a pris des décisions très lourdes sans disposer ni de l'une ni de l'autre, au mépris de la loi. La volonté politique se transforme alors en aventurisme économique et technologique dont les conséquences pourraient être redoutables pour le pays et pour EDF

Jean-François Collin est un ancien haut fonctionnaire à la retraite.

Christian Sautter est un ancien ministre de l'Economie et des Finances.